

Covid-19 : les retards de paiement des entreprises s'envolent de 56% en France selon le tracker Sidetrade-BFM Business

Un impact estimé à 75 Mds€ pour les entreprises en France

Paris, France – 22 avril 2020 | Sidetrade, en partenariat avec BFM Business, publie le premier tracker sur les retards de paiement des entreprises. Ce tracker hebdomadaire s'appuie sur l'analyse statistique de 26 millions de factures totalisant 54 Mds d'euros de transactions inter-entreprises sur les principaux pays européens. Il suit l'évolution des comportements de paiement de plus de 3,7 millions d'entreprises, semaine par semaine. Pour la première fois, une étude approfondie lève le voile sur la réalité des factures impayées. Sans surprise, la part des factures impayées s'envolent de 56% en France depuis que les mesures de confinement sont entrées en vigueur.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire doublée d'une crise économique historique, comment se comportent les entreprises vis-à-vis de leurs fournisseurs ? Celles-ci ont-elles adopté une ligne de conduite solidaire comme les y exhorte sans relâche le Médiateur des entreprises depuis le début de la crise ?

Pour apporter des réponses objectives à ces interrogations, Sidetrade, en partenariat avec BFM Business, lance la publication du premier « **Tracker sur les retards de paiement des entreprises** » qui sera suivi semaine après semaine. En libre accès pour l'ensemble des décideurs du privé et des pouvoirs publics, cet outil vise à alerter les acteurs économiques quant à la nécessité de « gestes barrières » économiques essentiels, tels que l'adoption d'un comportement de paiement responsable vis-à-vis de ses fournisseurs, avec l'objectif de ne pas amplifier davantage les effets de la crise pour beaucoup d'entreprises déjà en difficulté.

Rappelons que le crédit inter-entreprises est un enjeu majeur pour l'économie française avec un montant évalué par la Banque de France à plus de 700 Mds d'euros, ce qui en fait la première source de financement des entreprises. Il représente à lui seul l'équivalent de trois à quatre fois le montant des crédits court terme accordés aux entreprises par l'ensemble des banques. Chaque année, sur la période récente, la Banque de France estime que les retards de paiement sont à l'origine d'une faillite d'entreprise sur quatre, impactant principalement les PME. Conscient de ce risque majeur pour l'économie française, le gouvernement s'est saisi du sujet dès le 23 mars 2020 en convoquant le premier comité de crise sur les délais de paiement réunissant le ministère de l'Economie et des Finances et la Banque de France. Le Médiateur des entreprises et le Médiateur national du crédit ont alors indiqué avoir déjà enregistré, en deux semaines, l'équivalent de 3 mois de saisine. Bercy a déclaré que toute entreprise qui ne jouerait pas le jeu vis-à-vis de ses fournisseurs en matière de délais de paiement perdrait systématiquement la garantie de l'Etat sur l'obtention potentielle d'un crédit bancaire.

Un suivi paneuropéen de la réalité des délais de paiement inter-entreprises à l'attention des décideurs et des pouvoirs publics

Quel est aujourd'hui le poids réel des factures impayées ? Quels sont les nouveaux comportements de paiement observés depuis le début de la pandémie covid-19 ? Quelles sont les différences notables entre la France et ses voisins européens ?

Le tracker Sidetrade – BFM Business restitue, semaine après semaine, l'évolution des comportements de paiement de plus 3,7 millions d'entreprises au sein de six pays européens (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas). Sidetrade a analysé, depuis le 1^{er} janvier 2020, plus de 26 millions de factures totalisant 54 Mds d'euros de transactions inter-entreprises. Une étude à la mesure de l'enjeu.

Selon l'Observatoire des délais de paiement, les retards de paiement en France oscillent suivant les années autour d'une dizaine de jours, ce qui est relativement similaire à la moyenne européenne. Dans leur étude, les data scientists de Sidetrade ont donc considéré uniquement les retards de paiement supérieurs à cette moyenne, soit chaque retard supérieur à dix jours au-delà de la date d'échéance de la facture. Ils ont ensuite calculé rétroactivement, pour chaque semaine depuis le 1^{er} janvier 2020, le rapport entre ces factures en retard et l'ensemble des factures en suspens puis déterminé une moyenne (en pourcentage) de factures impayées entre le début de l'année et le 11 mars 2020, date de la déclaration de pandémie covid-19 par l'OMS. Ce sont les écarts (en pourcentage) à cette référence moyenne que met en évidence le tracker Sidetrade-BFM Business.

Du 1^{er} janvier au 11 mars 2020, le tracker Sidetrade - BFM Business affiche une relative stabilité des retards de paiement se situant autour de 20% pour l'ensemble des pays analysés. Les faibles variations sur cette période d'avant pandémie sont principalement dues aux cadences de facturation et aux processus de règlement des entreprises (début de mois, fin de mois, décade...). Sur la période 1^{er} janvier au 11 mars 2020, a été calculé la moyenne du taux d'impayés, qualifiée de moyenne habituelle. Celle-ci permet de comparer le taux d'impayés à une date donnée avec cette moyenne d'avant la période de pandémie.

Sans surprise, à compter du 11 mars 2020, les retards de paiement s'envolent littéralement dans les pays les plus touchés par la crise sanitaire pour atteindre une croissance des factures impayées explosives par rapport à la moyenne habituelle. En comparaison avec cette moyenne de référence propre à chaque pays, le montant des retards de paiement s'envole ainsi de +80% en Italie, +56% en France, +52% en Espagne ou encore +44% en Belgique. Ce tracker confirme une situation économique explosive pour beaucoup d'entreprises, fortement corrélée à l'évolution de l'épidémie covid-19.

Zoom sur la situation en France

75 Mds d'euros d'impact sur la trésorerie des entreprises subissant les retards de paiement

Du 1^{er} janvier au 11 mars 2020, la moyenne des factures impayées avec plus de 10 jours de retard se situait sur une moyenne autour de **19,25% en France**.

A compter du 11 mars 2020, la courbe des factures impayées en France affiche une dégradation exponentielle pour atteindre **30% au 13 avril 2020**, soit une croissance de +56%.

En extrapolant ces chiffres constatés au 13 avril 2020 -portant sur plus de 11,3 Mds de crédit inter-entreprises dont 3,4 Mds d'euros de factures impayées - à l'ensemble du crédit inter-entreprises en France (700 Mds d'euros), **le montant total de ces impayés serait, au 13 avril 2020, de 210 Mds d'euros** (30% de factures impayées) là où ces mêmes retards se situaient habituellement autour de 135 Mds d'euros, soit un impact de **75 Mds d'euros de trésorerie en moins** pour les entreprises subissant ces retards de paiement.

Le tracker Sidetrade - BFM Business est à suivre chaque semaine sur <https://invoice-tracker.sidetrade.com/>, sur la chaîne BFM Business ainsi que sur [bfmbusiness.bfmtv.com/](https://www.bfmbusiness.bfmtv.com/).

Relations medias

Alexandre André ☎ +33 7 62 71 63 89 ✉ aandre@sidetrade.com

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA) accélère le revenu et le cash-flow des entreprises. Aimie, son Intelligence Artificielle sait reconnaître et anticiper les comportements des clients pour prescrire, en temps réel, les meilleures stratégies aux équipes commerciales et financières. Les entreprises renforcent ainsi trois piliers du parcours client : le développement commercial, la fidélisation et la vitesse d'encaissement.

Sidetrade rayonne mondialement grâce au talent de près de 250 collaborateurs basés à Paris, Londres, Birmingham, Dublin, et Amsterdam. Utilisée dans 80 pays, la technologie de Sidetrade permet à plus de 2700 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'être plus compétitives.

Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez-nous sur Twitter @Sidetrade.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.